
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION CHANGE DE VISAGE !

SERGE ROUSSELLE FAIT LE SAUT EN POLITIQUE !

C'est le 13 mars dernier, lors d'une réunion régulière du Conseil d'administration de l'AJEFNB, que **Serge Rousselle** présenta sa démission en tant que président de l'Association. C'est la politique qui occupe une grande partie de son temps et de ses énergies. Sous sa présidence, l'Association a fait avancer des dossiers importants et a mené à bonne fin des projets intéressants. Nous lui souhaitons tout le succès dans cette nouvelle aventure et le remercions très sincèrement pour son dévouement extraordinaire envers l'Association. C'est **Pierre E. Gionet**, du coin de la Péninsule acadienne, qui a hérité du titre de président, tandis que **Luc Desjardins**, de la région Chaleur, assumera les fonctions de vice-président. Ces deux postes demeureront en vigueur jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, soit le 29 mai prochain.

La responsable de la région de Kent-Miramichi, **Anne Hébert**, a aussi démissionné. Ce poste reste donc à combler. Un gros merci à Anne pour ses services et son excellente collaboration dans divers dossiers.

DOSSIERS DE REVENDICATION

Égalité linguistique - À la suite du travail soutenu d'un comité interne de l'AJEFNB, l'Association présentera un rapport aux organismes membres du Forum de concertation de la SAANB lors d'une réunion le 10 avril prochain. Le rapport propose des modifications importantes à la *Loi sur les langues officielles*. C'est un dossier à suivre de très près.

Incarcération - L'Association a préparé un rapport final sur l'incarcération des femmes et des jeunes francophones au Nouveau-Brunswick qu'elle a présenté au solliciteur général, au début mars. Nous attendons la réaction du gouvernement à cet égard.

Magistrature - Un nouveau poste a été créé dans la région de Campbellton. L'Association souhaite vivement que le nouveau poste créé soit comblé par une personne bilingue.

Adjudicateurs dans la région de Restigouche - À la suite de plaintes reçues de juristes dans cette région l'Association a appris que deux des trois adjudicateurs qui ont été nommés sont unilingues anglophones. L'AJEFNB trouve cette situation inacceptable dans une région majoritairement

francophone et a exhorté le ministre de la Justice, **Greg Byrne**, à remédier à la situation.

Cours satellites - L'Association a exhorté le ministre de la Justice, **Greg Byrne**, à ne pas réduire les services aux justiciables francophones dans certaines régions de la province, par l'élimination ou la réduction du nombre de cours satellites. L'AJEFNB surveille de très près cette situation inquiétante.

Recueil des arrêts du Nouveau-Brunswick : L'AJEFNB a soulevé avec *Maritime Law Book*, la maison d'édition du *Recueil des arrêts du Nouveau-Brunswick*, une situation déplorable concernant les citations en français en haut de chaque page des recueils, et ce à compter du volume 151. Par exemple, on y retrouve uniquement la phrase suivante : (cite as (1994), 151 N.B.R. (2d) 48; 387 A.P.R. 48. Dans un recueil bilingue et ce dans une province officiellement bilingue, on devrait nécessairement y retrouver en haut de chaque page le même renvoi en français, c.-à-d. 151 R.N.-B. (2e) 48. *Maritime Law Book* s'est engagée, de façon verbale, à rectifier la situation.

Gendarmerie royale du Canada au Nouveau-Brunswick - L'AJEFNB a porté plainte auprès du Commissaire aux langues officielles au sujet de la nouvelle classification linguistique des membres de la GRC au N.-B. La décision de la Gendarmerie royale du Canada de baisser l'exigence relative à l'interaction orale de plusieurs postes de membres de la province risque de compromettre la prestation efficace de services au public dans la langue officielle de son choix. Une telle action pourrait constituer un manquement au sens du paragraphe 58(1) de la *Loi sur les langues officielles*. Le Commissaire aux langues officielles s'est engagé à procéder à une enquête spéciale en Atlantique pour examiner la désignation linguistique des postes. Il a aussi demandé au commissaire de la GRC de suspendre la mise en oeuvre d'une

nouvelle désignation linguistique des postes jusqu'à la fin de son enquête.

SERVICES JURIDIQUES

Guide juridique — Le *Guide* est à l'étape de la révision linguistique ! Nous espérons en faire le lancement officiel lors des prochaines assises annuelles. Nous vous rappelons que les membres recevront **gratuitement** un exemplaire.

Recueil d'actes juridiques — La production du **5e tome** dans la série du *Recueil d'actes juridiques* qui porte sur le **droit des baux** achève. Un gros merci à ceux et celles qui ont envoyé des précédents à **Annie Daneault**.

Règles de procédure annotées du Nouveau-Brunswick — la nouvelle édition devrait paraître d'ici quelques mois. Parce que cette nouvelle édition est bilingue et comprend les règles de procédure, le travail de traduction et de révision est énorme. Vous serez les premiers avertis lorsque l'ouvrage sera terminé !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La prochaine AGA de l'Association arrive à grands pas ! Nous vous rappelons qu'elle se tiendra au *Centre de villégiature et d'apprentissage Vallée de Memramcook*, le **29 mai** prochain. Un bloc de chambres a été réservé pour vous. Vous n'avez qu'à composer le **1-800-268-2511**, avant le 15 mai 1999, pour profiter d'un taux spécial. Vous devez préciser que vous assistez aux assises de l'AJEFNB au moment de la réservation.

La conférencière invitée pour le banquet est **Yvette FINN**. Son allocution portera sur *L'Acadie et le Sommet de la Francophonie de 1999*. Le banquet aura lieu au restaurant *Au Vieux Collège*. Ce restaurant est reconnu pour ses repas gastronomiques, agrémentés de plats acadiens et de

fruits de mer frais, servis dans une ambiance toute spéciale. Les droits d'inscription sont de 35 \$ pour adultes et de 15 \$ pour enfants (taxes et services inclus). Vous devez vous inscrire *au plus tard* le 19 mai 1999. *Premier venu, premier servi* ... sur paiement !

ATTENTION — Les assises ne débutent qu'à 16 h — vous aurez donc le temps de jouer au **golf** sur le terrain classe A du *Centre* et/ou de profiter de **soins corporels et d'esthétique douce** au *Centre de santé Medes* !

Au plaisir de vous voir en grand nombre !

QUI SERA JURISTE DE L'ANNÉE 1999 ?

À chaque année, l'AJEFNB décerne le prestigieux *Président* prix de **Juriste de l'année** à une personne qui a contribué de façon exceptionnelle à l'avancement de la pratique du droit en français au Nouveau-Brunswick. Ont été *Juriste de l'année* Maurice BOURQUE, Michel BASTARACHE, Basile CHIASSON, Fernand LANDRY, Gérard SNOW, Donald POIRIER et Louise SOMERS. Nous vous invitons donc à nous faire parvenir vos suggestions, en remplissant le formulaire de mise en candidature que l'Association vous fera parvenir prochainement.

Adresse

Le Bref est publié par l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.

Président

Pierre E. Gionet (*par intérim*)

AJ EFNB

Pavillon Adrien-J.-Cormier

Université de Moncton

Moncton (NB) E1A 3E9

Téléphone

(506) 853-4151

Télécopieur

(506) 853-4152

Courriel

ajefnb@umoncton.ca

Site Web

www.ajefnb.nb.ca

L'ÉCOLE DE DROIT AU QUATRIÈME RANG !

L'École de droit de l'Université de Moncton a été classée au **4e rang** au niveau **national** sur un total de 19 facultés de droit évaluées par le magazine *Canadian Lawyer*. Seules les facultés de droit des universités de Calgary, de Toronto et de Victoria l'ont surpassée ! En 1998, elle se classait au 6e rang. Le classement a été fait par le biais d'un sondage auprès de plus de 1 000 personnes ayant récemment obtenu un diplôme en droit d'une université canadienne. BRAVO !

MICHEL DOUCET JURISTE DE L'ANNÉE

C'est lors de l'assemblée générale annuelle de l'AJEFNB, tenue le 29 mai dernier, que le nom du *Juriste de l'année* a été dévoilé. **Michel Doucet**, de par son apport exceptionnel à l'avancement des services juridiques en français au Nouveau-Brunswick, a remporté ce titre. À cet égard, signalons sa carrière de professeur à l'École de droit, sa précieuse collaboration à la rédaction du formulaire de procédure du Nouveau-Brunswick et son engagement dans la communauté acadienne, que ce soit à titre de président de la SAANB, ou à titre personnel, notamment dans le domaine de l'éducation en français où il a fait valoir les droits scolaires des parents acadiens. Michel Doucet a toujours été un ardent défenseur de la pratique du droit en français et il n'a jamais hésité à faire des revendications en ce sens à titre de professeur ou de doyen. Il est d'ailleurs la personne qui a inspiré la fondation de l'AJEFNB et il l'a toujours épaulée. Par ses diverses activités, Michel Doucet a contribué au rayonnement de l'École de droit qui est certes l'outil le plus fondamental de la pratique du droit en français au N.-B. Il a également publié dans le domaine des droits linguistiques. Félicitations !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tel qu'annoncé, l'assemblée générale annuelle a eu lieu à Memramcook le 29 mai dernier. **Maître Yvette Finn**, conférencière invitée, a prononcé une

allocution qui portait sur *L'Acadie et le Sommet de la Francophonie de 1999*. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, au succès de cette journée.

Des modifications au règlement administratif de l'Association ont été approuvées lors de l'AGA. Le règlement administratif sera versé sur notre site Web au courant de l'été.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

À la suite de l'AGA, le Conseil d'administration s'est refait un nouveau visage ! **Luc Desjardins** en est maintenant le président. Les diverses régions de la province sont représentées par : **Andrew G. Bell** (*Kent-Miramichi*), **Guy A. Belliveau** (*Westmorland*), **Louis-Philippe Denis** (*Fundy*), **Guy Dumas** (*Restigouche*), **Charles Gervais** (*Victoria-Carleton*), **Pierre E. Gionet** (*Péninsule acadienne*), **Marylène Pilote** (*Madawaska*), **Erik Roy** (*Chaleur*) et **Nathalie Thibault** (*Fredericton*). Les diverses composantes de l'École de droit de l'Université de Moncton sont représentées par **Marie-France Albert** (*corps professoral*), **Anik Bossé** (*communauté étudiante*) et **Gérard Snow** (*CTTJ*). Nous vous remercions sincèrement de votre dévouement exemplaire !

Le nouveau Bureau de direction est composé de **Luc Desjardins** (*président*), d'**Honoré J. Bourque** (*président sortant*), de **Pierre E. Gionet** (*vice-président*), de **Guy Dumas** (*trésorier*) et de **Louis-Philippe Denis** (*secrétaire*).

RESPONSABLES DE DOSSIERS

Cette année, les divers dossiers et projets de l'Association seront partagés entre les membres du Conseil d'administration de la façon suivante :

- < **Égalité linguistique**, le CA
- < **Immobilier**, Honoré J. Bourque
- < **Incarcération**, Marylène Pilote et Nathalie Thibault
- < **Publication des arrêts**, Gérard Snow
- < **Recrutement**, Charles Gervais
- < **SAANB - Forum de concertation**, Luc Desjardins
- < **Services juridiques**, Pierre E. Gionet
- < **Legs caritatifs**, Luc Desjardins

Les responsables des assises annuelles, du prix *Juriste de l'année* et du *Comité du secrétariat* seront déterminés lors de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

La prochaine réunion du **Conseil d'administration** aura lieu les 11 et 12 septembre 1999, dans la région Chaleur. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à nous en faire part **avant** la réunion.

DOSSIERS DE REVENDICATION

Égalité linguistique - Le 10 avril dernier, l'Association a présenté aux membres du Forum de concertation son document de travail intitulé *Proposition en vue de la mise à jour de la législation linguistique au Nouveau-Brunswick*. Les organismes qui siègent au Forum appuient le principe du besoin d'une réforme. Une conférence de presse a eu lieu le 19 mai dernier. À ce moment-là, les partis politiques de la province

refusaient de se prononcer sur la question. Le document de travail sera bientôt versé sur le site Web de l'Association.

Incarcération - L'Association a présenté au solliciteur général son rapport final sur l'incarcération des femmes et des jeunes contrevenants francophones au Nouveau-Brunswick. Le solliciteur général s'est engagé à la tenir au courant de ses démarches dans ce dossier.

Magistrature - À la suite de l'annonce de la création d'un nouveau poste de juge dans la région de Campbellton, l'Association a communiqué ses préoccupations à la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan. L'AJEFNB souhaite que le poste soit comblé par une personne apte à entendre les causes dans les deux langues officielles.

Cours satellites - Le ministère de la Justice surveille de très près les cours satellites, mais nous a assuré qu'il n'envisage aucune fermeture pour le moment. L'AJEFNB les surveille de très près, elle aussi.

Recueil des arrêts du Nouveau-Brunswick : À la suite d'une lettre envoyée à *Maritime Law Book*, la maison d'édition du *Recueil des arrêts du Nouveau-Brunswick*, concernant le mode de citation en haut de chaque page des recueils à compter du volume 151, l'AJEFNB a reçu les assurances de *Maritime Law Book* que les citations seront faites, dorénavant, dans les deux langues officielles.

Gendarmerie royale du Canada au Nouveau-Brunswick - L'Association a déposé une plainte auprès du Commissaire aux langues officielles à la suite de la décision de la Gendarmerie royale du Canada de baisser l'exigence relative à l'interaction orale de plusieurs postes dans la province ce qui, selon l'AJEFNB, risque de compromettre la prestation efficace de services au public dans la langue officielle de son choix. Le Commissaire aux langues officielles s'est engagé à procéder à une enquête spéciale en Atlantique pour examiner la désignation linguistique des

postes. Il a aussi demandé au commissaire de la GRC de suspendre la mise en oeuvre d'une nouvelle désignation linguistique des postes jusqu'à la fin de son enquête. L'Association attend le rapport d'enquête du Commissaire et suit le dossier de très près.

L'équipe de production du bulletin d'information *Le Bref* vous souhaite un été agréable et reposant !

SERVICES JURIDIQUES

Guide juridique — Le *Guide* est maintenant prêt ! L'Association le lancera officiellement au courant de l'été. Tel que promis, les membres en recevront des exemplaires gratuitement.

Recueil d'actes juridiques — Le **5e tome** de la série *Recueil d'actes juridiques* qui porte sur le **droit des baux** sera prêt pour distribution très prochainement. Les quatre premiers tomes, qui portent respectivement sur les testaments, les transactions immobilières, les sociétés et la famille, ont fait l'objet, au printemps, d'une révision linguistique. Les disquettes seront distribuées gratuitement aux membres de l'AJEFNB au courant de l'été.

Règles de procédure annotées du Nouveau-Brunswick — La nouvelle édition paraîtra sous peu.

NOUVELLES DE LA FAJEFCL

Lors de son assemblée générale annuelle tenue au début mai, la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law a nommé **Basile Chiasson** président pour un deuxième mandat consécutif. Nos plus sincères félicitations !

La Fédération se penche surtout sur le financement des associations membres (telles l'AJEFNB) auprès de **Patrimoine canadien** et de **Justice Canada**. Nous souhaitons tout le succès possible à la Fédération lors des négociations prochaines avec ces ministères.

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

| | |
|--------------------|--|
| <i>Président</i> | Luc Desjardins |
| <i>Adresse</i> | AJ EFNB Pavillon Adrien-J.-Cormier Université de Moncton Moncton (NB) E1A 3E9 |
| <i>Téléphone</i> | (506) 853-4151 |
| <i>Télécopieur</i> | (506) 853-4152 |
| <i>Courriel</i> | ajefnb@umoncton.ca |
| <i>Site Web</i> | www.ajefnb.nb.ca |

L'AJEFNB LANCE SON GUIDE JURIDIQUE

Lors d'un souper spécial tenu à Petit-Rocher le 11 septembre dernier l'Association a lancé officiellement son tout nouveau **Guide juridique**. Des membres du Barreau local, ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'AJEFNB, y assistaient. Un exemplaire du *Guide* a été remis au président de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law, Basile Chiasson.

Le guide de l'AJEFNB est un ouvrage de vulgarisation et d'information touchant les domaines les plus communs du droit. Il répond à l'un des principaux objectifs de l'AJEFNB qui est de favoriser la promotion et la mise à la disposition du public des services juridiques en langue française au Nouveau-Brunswick et ailleurs au pays, tout en renseignant la population francophone sur ses droits.

Des chroniques, qui touchent brièvement chaque chapitre du *Guide*, paraîtront bientôt dans *L'Acadie Nouvelle*. Les membres de l'Association en recevront un exemplaire gratuit dans les prochaines semaines.

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration de l'Association aura lieu à Moncton, le **13 novembre** prochain. Le Conseil d'administration étudiera, entre autres, la question du financement

de l'Association, ainsi que les projets qu'il tient à faire avancer. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à nous en faire part **avant** la réunion.

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'administration a réparti certains dossiers de façon plus précise. Ainsi, **Erik Roy** a accepté de s'occuper du dossier de l'immobilier et **Pierre Gionet** se penchera sur la question de la publication des arrêts.

Serge Rousselle devient membre du Bureau de direction. Il a accepté d'agir en tant que président sortant pour la prochaine année, en remplacement d'Honoré Bourque. Un gros merci !

DOSSIERS DE REVENDICATION

Égalité linguistique — L'AJEFNB étudie présentement la possibilité d'organiser un **symposium** qui aurait comme but de discuter et de débattre la question des langues officielles dans la province, pour connaître les préoccupations de toutes les personnes concernées et les regrouper afin de déterminer les démarches à suivre pour faire avancer cet important dossier. Nous vous tiendrons au courant de nos démarches.

Gendarmerie royale du Canada au Nouveau-Brunswick — À la suite d'une plainte de l'AJEFNB déposée auprès du Commissaire aux

langues officielles, une enquête spéciale en Atlantique a été commandée, afin d'examiner la désignation linguistique des postes de la GRC. Une première ébauche du rapport a été rédigée. C'est un dossier que l'AJEFNB suit de très près.

Centralisation de services — L'été dernier, un de nos membres a reçu une lettre d'un établissement financier bien connu, écrite uniquement en anglais, offrant des services qui sont maintenant centralisés dans un milieu majoritairement anglophone. L'AJEFNB est préoccupée de la perte de services en français dans de telles situations. Avez-vous des incidents semblables à nous signaler ? Si oui, n'hésitez pas à nous en faire part.

Magistrature — Ronald Godin, c.r., agira à titre de représentant de l'AJEFNB au sein du *Comité des conseillers chargés d'examiner la nomination de juges (Cour provinciale)* et participera donc, à titre de conseiller, au processus de consultation et d'examen des membres à la magistrature provinciale. Félicitations !

L'AJEFNB s'est donnée comme mandat de dresser une **liste** de juristes d'expression française aptes à devenir juges au Nouveau-Brunswick. Avez-vous des noms à suggérer ?

SERVICES JURIDIQUES

Recueil d'actes juridiques — Le **5e tome** de la série *Recueil d'actes juridiques* qui porte sur le **droit des baux** est à l'étape de la révision linguistique. Les quatre premiers tomes, qui portent respectivement sur les testaments, les transactions immobilières, les sociétés et la famille, ont également fait l'objet d'une révision linguistique. L'Association compte distribuer à ses membres tous les tomes **gratuitement**, sur format électronique, dès que le tout sera prêt !

Règles de procédure annotées du Nouveau-Brunswick — Tel que promis au courant de l'année, les membres recevront un rabais de 15 \$

sur le prix d'achat de cet important ouvrage. Ne perdez pas espoir — ça s'en vient !

DISTINCTIONS HONORIFIQUES ET RÉCOMPENSES

Le Bureau du Gouverneur général du Canada nous demande, en tant qu'association, d'identifier des personnes qui mériteraient l'une des distinctions honorifiques et récompenses que décerne le Gouverneur général au nom de tous les Canadiens et Canadiennes. Une telle reconnaissance de la contribution d'un individu est nationale. Connaissez-vous une personne qui mérite l'*Ordre du Canada* pour l'oeuvre d'une vie entière, ou une autre qui mérite une décoration pour service méritoire pour une réalisation particulière ou une troisième qui devrait recevoir le *Prix du Gouverneur général* pour l'entraide pour services exceptionnels rendus en tant que bénévole ? Faites-nous part de vos suggestions. Vous pouvez obtenir des formulaires de mise en candidature à nos bureaux ou vous pouvez téléphoner au 1-800-0*Canada ou visiter le site web du Gouverneur général : www.gg.ca

PROFIL D'UN MEMBRE

Dorénavant, l'Association présentera le **profil** d'un membre dans chacun des numéros de son bulletin. Est-ce que vous avez des noms à suggérer ?

Voici donc notre premier profil ...

Luc DESJARDINS — Président de l'AJEFNB depuis le 29 mai dernier, Luc Desjardins apporte tout un bagage d'expériences ! Il est diplômé de l'Université de Moncton (1979 - B.Sc. sociales et 1987 - LL.B.) et de l'Université Laval (1984 - M.A.); il a également reçu une formation dans le cadre d'un programme d'échange commun law/droit civil aux universités Dalhousie et Sherbrooke. En 1986, il participait à un stage d'étude en droit comparé en U.R.S.S. et en 1987, en droit constitutionnel comparé à l'Université Louvain-la-Neuve. Luc Desjardins a également

été très actif sur le plan professionnel. Entre autres, il a été secrétaire général de la Fédération des étudiants et des étudiantes de l'Université de Moncton, directeur général adjoint de la SAANB, président de la Société Radio Chaleur, membre du comité fondateur de l'AJEFNB et membre de son conseil d'administration, chroniqueur politique au magazine *Ven'd'Est* et associé au cabinet Robichaud, Godin, Williamson, Thériault & Johnstone de Bathurst. Il a épousé Diane Hachey et est père de 2 fils, Ugo, 8 ans, et Pascal, 5 ans. Il exerce maintenant à Petit-Rocher et trouve encore le temps d'agir en tant qu'instructeur de hockey mineur et de baseball mineur à Petit-Rocher ! Chapeau !

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.**

Président Luc Desjardins

Adresse AJEFNB
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151

Télécopieur (506) 853-4152

Courriel ajefnb@umoncton.ca

Site Web www.ajefnb.nb.ca

BONNE ANNÉE 2000 !

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2000 est à peine amorcée et s'annonce déjà pleine d'activités pour l'AJEFNB. En plus de diffuser un *Guide juridique* et de publier la nouvelle édition des *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*, nous initions une démarche visant à sensibiliser la population, les intervenants et le gouvernement à la nécessité de réviser en profondeur la *Loi sur les langues officielles* de la province. De plus, nous intervenons ponctuellement dans une foule de dossiers afin de faire avancer la pratique du droit en français.

Je formule le voeu, en ce début du 21^e siècle, qu'il soit possible de dispenser sans embûches, en tout temps et dans tous les domaines, des services juridiques de qualité en langue française au Nouveau-Brunswick. Enfin, je souhaite à tous nos membres une année remplie de succès.

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La prochaine réunion du Conseil d'administration de l'Association aura lieu le **5 février** prochain, à Edmundston, pour coïncider avec la réunion mi-hiver de l'Association du Barreau canadien - section N.-B. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à nous en faire part **avant** la réunion.

Le lancement officiel de l'important ouvrage de Maître Basile Chiasson, *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*, édition 2000, est prévu au courant de cette fin de semaine. L'édition 2000 est bilingue et comprend les *Règles de procédure* et est complètement mise à jour. Soyez au rendez-vous !

FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION

L'AJEFNB apprenait juste avant la période des Fêtes que sa demande de financement pour l'année en cours auprès de **Patrimoine canadien** en ce qui a trait à sa programmation a porté fruit ! Nous avons reçu le solde d'une subvention de 40 000 \$. Nous en profitons pour remercier sincèrement Patrimoine canadien pour sa précieuse collaboration.

DOSSIERS DE REVENDICATION

Égalité linguistique – L'AJEFNB a présenté une demande de financement pour l'organisation d'un **Symposium** qui aurait pour but, d'une part, de sensibiliser les intervenants affectés par la proposition linguistique avancée par l'Association et, d'autre part, de sensibiliser le gouvernement quant au processus envisagé. Nous vous tiendrons au courant de nos démarches.

SERVICES JURIDIQUES

Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées, édition 2000 — Tel que promis au courant de l'année, les membres recevront un rabais de 15 \$ sur le prix d'achat de cet ouvrage. Vous serez avisés dès que l'ouvrage sera prêt pour distribution et vous recevrez également un bon de commande.

Guide juridique — Nous vous rappelons que vous pouvez obtenir des exemplaires additionnels du *Guide* pour la modique somme de 2 \$ l'exemplaire, plus les frais de poste et de manutention. L'Association se réserve le droit de limiter le nombre d'exemplaires distribués.

Recueil d'actes juridiques — L'Association a présenté une demande de subvention pour la production d'un 6e tome qui portera cette fois sur le droit des affaires. En préparation pour ce prochain recueil d'actes juridiques, nous vous invitons à nous faire parvenir vos précédents portant sur les affaires (Télec. : Annie Daneault : 506-473-9087 ou Téléc. : AJEFNB : 506-853-4152). Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier.

Site Web — Vous pouvez toujours visiter l'Association en empruntant la route électronique — notre adresse est : www.ajefnb.nb.ca. L'Association doit effectuer une mise à jour importante à son site au cours des prochains mois — vos commentaires sont les bienvenus !

LE RECRUTEMENT VA BON TRAIN !

Il n'est pas trop tard ! Vous avez encore le temps de renouveler votre adhésion à l'Association. Prenez un instant pour remplir le formulaire d'adhésion que vous avez reçu par la poste en novembre dernier. Si vous ne l'avez pas en main, donnez-nous un coup de fil et nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer. Grâce à votre appui, l'Association est en mesure de produire des

de travail en français pour les juristes de la province et peut également poursuivre sa lutte pour un meilleur accès en français à notre système de justice. Votre appui est très important !

PROFIL D'UN MEMBRE

Anik BOSSÉ — Anik Bossé siège au Conseil d'administration de l'AJEFNB depuis bientôt un an. Elle est représentante des étudiants et étudiantes de l'École de droit du Centre universitaire de Moncton.

Native de St-Jacques au Nouveau-Brunswick, elle avait à peine fréquenté les bancs d'école qu'elle savait déjà ce qu'elle voulait faire dans la vie : AVOCATE ! L'élan du secondaire à la polyvalente A.-M.-Sormany d'Edmundston l'a conduite à l'Université de Moncton où elle obtient, en 1997, son premier baccalauréat, en psychologie.

Anik projette terminer son baccalauréat en droit à l'Université de Moncton en mai 2000. Par la suite, elle fera un stage à Edmundston, dans le cabinet de l'avocate Brigitte Volpé. Elle souhaiterait également pratiquer le droit dans sa ville natale dans les domaines de la famille, de l'immobilier et des successions.

Anik est très engagée dans le milieu étudiant où elle met à profit son dynamisme et ses talents de leader. En plus de représenter le corps étudiant de l'École de droit au sein du CA de l'AJEFNB, elle est représentante du corps étudiant auprès de l'Association du Barreau canadien - section N.-B. et siège également au Conseil étudiant de l'École de droit.

Tout comme ses frères jumeaux, Ynuk et Yohan, Anik est une sportive dans l'âme. En plus de la course à pied, elle excelle au ballon volant, à la fois comme entraîneuse et volleyeuse.

Entre le droit et le sport, Anik partage sa vie avec Marco Boucher avec espoir qu'un jour, pas si lointain, ils uniront leurs destinées...

En terminant, il ne faudrait pas passer sous silence qu'Anik Bossé vient de fracasser tous les records de recrutement des étudiants et étudiantes au sein de l'AJEFNB. BRAVO !

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle est passée maître dans l'art de convaincre ses camarades de classe... Il lui faudra maintenant, pour le grand bénéfice de ses clients, qu'elle en fasse autant devant la magistrature. Bon succès Anik !

Le *Bref* est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick.**

Président Luc Desjardins

Adresse AJEFNB
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton (NB) E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151

Télécopieur (506) 853-4152

Courriel ajefnb@umoncton.ca

Site Web www.ajefnb.nb.ca
